



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 AVRIL 2018**

Date  
de la convocation  
  
**28/03/2018**

*L'An Deux Mille Dix-huit, le Jeudi 05 Avril, à neuf heures (09H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 2<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par lui, le 28 mars 2018.*

Nombre  
de conseillers

**PRÉSENTS** : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) – M. Claude MAGLOIRE (1<sup>er</sup> Adjoint) - Mme Josette OTTO AZINCOURT (2<sup>ème</sup> Adjointe) – M. Renaud RENIER (3<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Dany MARCIN PLANTIER (4<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Justin RUPAIRE (5<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Gilberte EUGENIE (6<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Philippe RENIER (7<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Achille Germaine HATILIP ROCH (8<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Léonard BARTHEL - M. Claude JERSIER - M. Louis LAROCHELLE - M. Michel CHAIBRIANT - Mme Christelle GILLES - Mme Justina FAVORINUS - M. Jimmy FAUSTA .....(17)

En exercice  
**29**

Présents  
**17**

Absents  
**06**

(Dont  
Procuration)  
**06**

**REPRÉSENTÉS** : Mme Louisiane DEGLAS (ayant donné procuration à Mme Justina FAVORINUS) - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE (Départ à 15h28)(ayant donné procuration à M. Renaud RENIER) - M. François EDAU (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE) - Mme Laurence LAROCHELLE (ayant donné procuration à Mme Dany MARCIN) - Mme Laurence CHRISTOPHE (ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA) .....(06)

**ABSENTS** : Mme Ninette SAINTE-LUCE - Mme Lucie LAROCHELLE – Mme Annick BARTHEL - Mme Chantal MACHARES - M. Jean-Luc LIBER - M. José JULAN .....(06)

*Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, M. Renaud RENIER a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.*

**15**

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF  
DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL CHARGÉ DE  
LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
POUR L'EXERCICE 2018**

Vote à  
l'unanimité  
Pour : **23**  
Contre : **00**  
Abstention : **00**

**DISPOSITIF DÉCISIONNEL**

Certifié exécutoire,  
compte tenu de  
la transmission  
en Préfecture  
Le :

**26 AVR. 2018**

La Publication  
et/ou la notification  
du :

**26 AVR. 2018**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 ;
- Vu la délibération n°CASBT-2014-01-19 du 31 janvier 2014 autorisant Madame le Président de la Communauté d'Agglomération à signer des conventions de gestion dans le cadre des compétences transférées ;
- Vu la délibération n°02 du 20 février 2014 de la Commune de Trois-Rivières autorisant le Maire à signer la convention de gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif ;
- Vu la convention confiant la gestion du service public de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif à la Commune de Trois-Rivières par la Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbes (CAGSC) ;
- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires assorti du rapport correspondant qui s'est déroulé à la séance du conseil municipal du 19 Mars 2018 ;

.../...



.../...

- Vu le projet de Budget Primitif présenté par Monsieur le Maire de Trois-Rivières pour l'exercice 2018, pour le service de l'Assainissement Collectif qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes ;
- Vu le Compte Administratif du service public communal chargé de la gestion de l'Assainissement Collectif de la Régie des Eaux de Trois-Rivières pour l'exercice 2017 ;
- Ayant entendu l'exposé de l'élu municipal, rapporteur aux Finances Locales, Madame Justina FAVORINUS ;

DEPENSES			RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellés	Montant	Chapitre	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	60 850,00	70	Ventes, Prestations de service	206 900,00
012	Charges de personnel	120 756,15	72	Productions immobilisées	
65	Autres charges de gestion courante	4 500,00	74	Subvention d'exploitation	
66	Charges financières	3 450,00	002	Résultat antérieur reporté	51 878,15
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	042	Opér. D'ordre de transfert entre section	12 000,00
023	Virement à la section d'investissement	37 715,00			
042	Opér. d'ordre de transfert entre section	41 007,00			
<b>TOTAL</b>		<b>270 778,15</b>	<b>TOTAL</b>		<b>270 778,15</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Emprunts et dettes	37 715,00	106	Réserves	37 715,00
21	Immobilisations Corporelles	98 360,04	021	Virement de la section de fonctionnement	37 715,00
23	Immobilisations en cours	304 500,00	040	Opér. d'ordre de transfert	41 007,00
040	Opér. d'ordre de transfert entre section	12 000,00	001	Résultat reporté	232 953,04
	Reports de crédits	72 250,00		Reports de crédits	213 150,00
<b>TOTAL</b>		<b>524 825,04</b>	<b>TOTAL</b>		<b>524 825,04</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>795 603,19</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>795 603,19</b>

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**DECIDE**

**Article 1 :**

D'Adopter le Budget Primitif de l'exercice 2018 du Service de l'Assainissement Collectif de la Régie des Eaux de Trois-Rivières et vote les crédits qui y sont inscrits :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement sans définition des opérations détaillées ;
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE